

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 19

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par la confiance et l'estime de ses concitoyens à diverses fonctions publiques.

Bien qu'ingénieur, la botanique est sa science favorite. Dès 1874, il s'y voue complètement et il s'y fait de suite un nom. L'Herbier Burnat est une collection de premier ordre, connue au loin.

La Bibliothèque botanique de M. Emile Burnat est également des plus remarquables; elle ne comprend pas moins de 2000 volumes.

M. Emile Burnat a joué un rôle en vue dans plusieurs congrès botaniques internationaux, notamment à Gênes (1892), à Paris (1900), à Vienne (1905). Il fit de nombreux et importants voyages dans toutes les régions de l'Europe.

A l'occasion de son 90^e anniversaire, le Conseil administratif de la ville de Genève, par l'organe de M. Pignat-Fages, lui avait remis une adresse célébrant les services rendus par ce savant à la ville de Genève et les nombreux dons faits à ses collections. Son nom reste étroitement associé à l'histoire de la botanique genevoise et au développement général de

cette science au début du vingtième siècle. A la même occasion, les universités de Lausanne et de Zurich lui avaient décerné le diplôme de docteur *honoris causa*. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Enfin, ce qu'on ne saurait trop rappeler, c'est la bonté, la cordialité, la générosité de M. Emile Burnat. Ses donations aux œuvres d'utilité de la contrée de Vevey sont innombrables; on ne faisait jamais appel en vain à sa générosité.

Le souvenir de ce savant modeste, de cet homme de bien, de ce grand et beau vieillard durera chez tous ceux qui l'ont connu.

John Vittoz.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un éloquent hommage rendu à la mémoire de John Vittoz par un de ses compagnons de voyage, M. L. DuBois, ingénieur, membre de la mission Boucher en Grèce.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Séance du jeudi 26 février 1920.

(Suite et fin)¹

La cale de radoub, dont la construction a duré de 1909 1917 a, dès le début, été prévue pour une largeur à l'entrée de 32 mètres, une profondeur de 12,15 mètres au-dessous du

niveau de la mer, une épaisseur maximum du radier de 9,60 mètres, mais sa longueur a été augmentée par deux fois au cours des travaux et a finalement été portée à 250 mètres. L'adjudication forfaitaire pour cette dernière longueur a été de 16,000,000 francs. Cette cale est établie sur un terrain composé exclusivement d'alluvions des rivières se jetant dans la lagune de Venise. Un puits foncé par l'entreprise, pour se rendre compte de l'état du sol et des conditions dans lesquelles les travaux pourraient être exécutés, n'a rencontré que des couches de terre glaise alternant avec de fortes couches de sable aquifère; ceci s'explique aisément si l'on songe que des sondages effectués par la Ville de Venise dans un autre but ont été poussés jusqu'à 180 mètres sans que le rocher fût atteint.

M. Meyer parle ensuite sommairement de

trois méthodes qui pouvaient être envisagées pour l'exécution des travaux et décrit en détail celle qui a été choisie. Cette dernière a comporté cinq phases :

1^o Dragage jusqu'à une profondeur de 20 mètres au-dessous du niveau de la mer et construction d'un mur d'enceinte autour du terrain devant être incorporé à l'Arsenal.

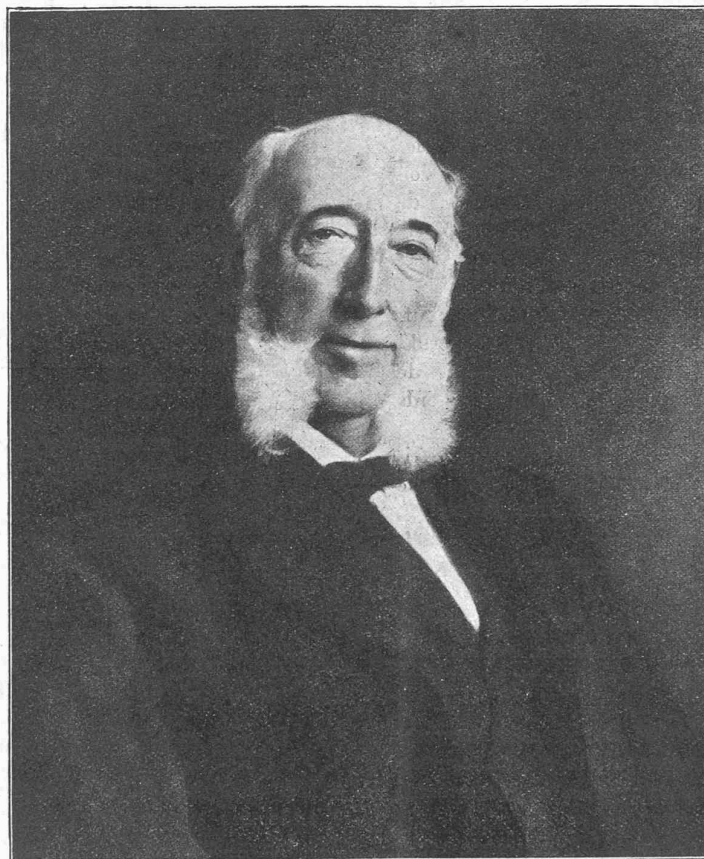
2^o Construction du bassin sur une longueur de 50 mètres environ, y compris l'entrée, au moyen d'un caisson à air comprimé de 25 sur 9 mètres.

3^o Etablissement du radier seul sur le reste de la longueur au moyen de deux caissons à air comprimé de 30×18 mètres.

4^o Construction des bajoyers du bassin au moyen du caisson 25×9 mètres.

5^o Epuisement du bassin après achèvement des maçonneries brutes et après fermeture provisoire de l'entrée du bassin au moyen d'un système spécial de caisses en béton armé. Revêtement des parois intérieures du bassin avec de la maçonnerie en pierre de taille.

¹ Voir Bulletin technique du 10 juillet 1920, page 167.



† EMILE BURNAT

En s'aidant de plans exposés dans la salle et d'une trentaine de projections lumineuses, le conférencier met ses auditeurs à même de suivre de près la marche des travaux, de se rendre compte exactement des moyens employés et surtout de l'importance de la cale. Il les fait assister à la réception de cette cale, à l'anxiété des ingénieurs qui, malgré toutes les mesures prises, ne savent pas d'une manière absolue si les garanties données pourront être tenues, surtout pour une construction demandant huit années de travaux, enfin, à la satisfaction de ces mêmes ingénieurs en constatant que les garanties sont largement dépassées et que les rentrées d'eau atteignent à peine la moitié de la quantité accordée dans le contrat.

Cette causerie a été suivie jusqu'au bout, malgré l'heure avancée, avec un intérêt soutenu par tous les auditeurs qui ont vécu avec M. Meyer toutes les phases des travaux. Aussi M. Fatio se fait-il le fidèle interprète de tous en remerciant le conférencier d'avoir bien voulu donner à la Société genevoise la primeur d'une communication sur un travail important, présentant des dimensions et des difficultés qui ne se rencontrent pas dans notre pays, exécuté par des Suisses à l'Etranger, faisant honneur à l'industrie suisse et spécialement au fondateur de la S. A. Zschokke, le professeur Dr C. Zschokke.

La séance est levée à 11 heures 40.

Séance du jeudi 8 avril 1920.

Elle a lieu sous la présidence de M. Maurice Brémond, vice-président, et réunit seize membres.

Elle est ouverte à 8 h. $\frac{3}{4}$ par diverses communications du Comité.

M. Jean Chauvet, architecte, a donné sa démission qui a été acceptée par les Comités genevois et central. Par contre, ce dernier a reçu membre M. Willem von Heurn, ingénieur mécanicien.

La Section genevoise, qui a décidé de devenir membre de l'Union suisse pour l'Amélioration du logement, appartiendra, comme de juste, à la section romande, récemment fondée, de cette Union.

Le Comité central, questionné au sujet de l'assurance-accidents des employés, a répondu qu'il n'a pas eu à s'en occu-

per depuis le mois de janvier 1919 et qu'il a fait paraître alors un communiqué dans les organes de la société.

La commission chargée d'examiner une première série de huit planches, reçue de la commission de standardisation des éléments de construction de la Société suisse, n'a malheureusement pas pu se réunir encore.

Il est décidé en principe d'organiser une visite pour la fin d'avril ou le commencement de mai à l'Usine de Mühleberg de la Société des Forces motrices bernoises.

La section nomme pour une nouvelle période d'une année, M. H. Roche, expert délégué aux examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la commission nommée pour étudier les moyens à employer pour faire reprendre la construction. Cette lecture ne donne lieu à aucune discussion. Il faut cependant signaler le fait que, d'après certains renseignements, M. Musy, conseiller fédéral, examinera tout spécialement la question des avances de fonds pour les constructions.

La séance se termine par une conférence de M. Louis Blondel, architecte: « Impressions de voyage sur le front de Verdun ». M. Blondel fait part d'une manière si vivante des impressions ressenties et s'aide d'une série de projections si bien choisies que tous les assistants ont la sensation d'effectuer avec lui ce voyage à la fin de l'année 1918. Aussi, éprouvent-ils un vif regret lorsqu'il se voit arrivés en une heure à peine, au terme du voyage et s'associent-ils sincèrement aux remerciements de M. Brémond au conférencier.

La séance est levée à 10 h. 35.

Le Secrétaire:
EDM. EMMANUEL.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Concours dans le canton de Neuchâtel.

L'Etat de Neuchâtel va incessamment mettre au concours l'étude des plans d'un laboratoire cantonal de chimie et l'établissement d'un projet pour une Ecole cantonale d'agriculture.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Berne	Gymnase	—	Fr. —	Architectes de la ville de Berne.
Genève	Ecole dentaire	16 octobre 1920	8000	Architectes genevois ou établis dans le canton.
Lausanne	Monument Pierre Viret	1 ^{er} octobre 1920	500	Artistes vaudois et suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Châtelard-Montreux	Temple	1 ^{er} octobre 1920	6500	Architectes suisses.
Lille (France)	Plan d'extension	15 octobre 1920	128 000	Français et ressortissants des puissances alliées ou associées ou faisant partie de la Ligue des Nations.
Sion	Ecole d'Agriculture	1 ^{er} octobre 1920	9000	Architectes suisses domiciliés en Suisse.
Fribourg	Banque Populaire Suisse	—	—	—
Neuchâtel	Laboratoire cantonal de chimie	—	—	—
Neuchâtel	Ecole d'agriculture	—	—	—